

Saint-Mandé, le 10 décembre 2018

Le *Mémento de l'inventaire forestier* 2018 est paru !

Comme chaque année, l'IGN publie *Le Mémento de l'inventaire forestier*. Ce fascicule synthétique est le résultat des campagnes annuelles d'inventaire menées par les agents de l'IGN sur le terrain et il établit un état des lieux de la forêt française : sa superficie, son évolution, les ressources en bois, les écosystèmes forestiers ainsi qu'un bilan des essences présentes sur le territoire. Nouveauté pour 2018, le *Mémento* propose une analyse de la forêt dans les territoires ultra-marins.

En effet, pour souscrire aux exigences requises par la préparation du rapport FRA* 2020 de la FAO, l'IGN, accompagné de partenaires dont l'ONF, a dressé une photographie de la ressource forestière dans les DOM. Le *Mémento* indique ainsi que dans les cinq départements d'Outre-mer, la forêt couvre 8,25 millions d'hectares ce qui représente la moitié de la superficie forestière métropolitaine (16,9 millions d'hectares).

	Surface forestière	Taux de boisement	Tendance actuelle d'évolution des surfaces forestières	Taux d'aires forestières protégées
	ha	%	%/an	%
Guadeloupe	72 000	44,5	-0,1	32
Martinique	52 000	49	+0,4	26
Guyane	8 010 000	97,5	-0,04	31
Mayotte	14 000	38	-0,4	7
La Réunion	97 000	39	+0,5	63

* FRA 2020 : évaluation des ressources forestières mondiales ;
www.fao.org/forest-resources-assessment/current-assessment/fr/

Plus denses qu'en métropole, les forêts des DOM ont une biomasse à l'hectare double de celle des forêts métropolitaines. En raison d'une pression des surfaces agricoles, la superficie des forêts de Guyane, de Guadeloupe et de Mayotte tend à diminuer. C'est en revanche le phénomène opposé que l'on peut constater à la Martinique et à la Réunion où plusieurs essences envahissantes font leur apparition.

Véritable état des lieux sur la forêt française, *Le Mémento de l'inventaire forestier* - Edition 2018 présente en 30 pages illustrées le résultat de l'inventaire de l'IGN et donne des informations précises notamment sur la surface forestière et son évolution, le volume de bois vivant sur pied, les prélèvements de bois, les données par région, les écosystèmes forestiers dont la composition et la diversité des peuplements forestiers, la répartition de plantes forestières.

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - sophie.couturier@ign.fr

Julie Laurain - Tél : 01 43 98 83 12 - julie.laurain@ign.fr

ign.fr / geoportail.gouv.fr / @IGNpresse



A propos de l'IGN

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Quelques informations clés :

- Superficie forestière en France métropolitaine : 16,9 millions d'hectares, dont 75 % de forêts privées (12,6 millions d'hectares), soit 31 % du territoire métropolitain
- Augmentation de la surface forestière de 14,1 millions d'hectares en 1985 à 16,9 millions d'hectares en 2018, soit une augmentation moyenne de 90 000 ha de forêt par an
- Taux de boisement du territoire : 31 %
- Croissance des arbres : 91,5 millions de m³/an
- Prélèvement : 46,4 millions m³/an, soit 56 %
- Mortalité : 8,8 millions m³/an.

En produisant des informations statistiques et cartographiques sur les ressources en bois et les écosystèmes forestiers, l'IGN apporte la preuve que la forêt française est très diversifiée et que son équilibre est sensible. Il est donc important de mieux la connaître pour mieux la protéger.

>> Téléchargez *Le Mémento de l'Inventaire forestier - Edition 2018*, sur :

<http://www.ign.fr/institut/kiosque/memento-linventaire-forestier>

* *Évaluation des ressources forestières mondiales*

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - sophie.couturier@ign.fr

ign.fr / geoportail.gouv.fr / @IGNpresse

Julie Laurain - Tél : 01 43 98 83 12 - julie.laurain@ign.fr



A propos de l'IGN

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'École nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.